



**Syndicat Unitaire des Personnels  
des Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél.: 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

## 5 JOURS DE RÉCUPÉRATION OBTENUS POUR LES GARDIENNES DE LA CASPE 1-2-3-4 : UNE DEMI BONNE NOUVELLE !

Suite à une erreur de la CASPE 1-2-3-4, les gardiennes logées de cette circonscription ont été mobilisées durant les vacances de printemps du 6 au 17 avril pour assurer diverses tâches, alors qu'elles devaient être en congés, conformément au règlement de service des gardiens/gardiennes.

**Notre syndicat était intervenu à plusieurs reprises (CHSCT, CT, comité de suivi) pour demander la récupération de ces journées qui n'auraient pas dû être travaillées.**

L'arbitrage de la DASCO est tombé. Les collègues bénéficient de 5 jours de récupération qu'elles pourront poser en période scolaire, à l'exception des deux premières semaines de septembre.

**C'est mieux que rien, mais nous estimons cette compensation insuffisante, les collègues récupérant 5 jours de congés...pour 9 jours travaillés !** Décision un peu mesquine de la DASCO vis-à-vis de ces collègues qui se sont rendues disponibles et qui sont par ailleurs remerciées par la CASPE pour leur mobilisation au cours de cette période.

**Comme souvent, plutôt que des remerciements ou des « tapes sur l'épaule », les collègues auraient préféré une juste reconnaissance du travail accompli !**

L'ÉQUIPE DU SUPAP-FSU SOUHAITE D'EXCELLENTES VACANCES AUX  
GARDIEN-NE-S TITULAIRES...ET BON COURAGE AUX VACATAIRES QUI  
TRAVAILLENT PENDANT CET ÉTÉ

*Paris, le 10 juillet 2020*

**Blog internet du syndicat : <http://www.supap-fsu.org/>**